

1 LE STATUT DES AGENTS SPORTIFS

COMPOSANTE Faculté de Droit et de Science Politique

DUREE

7 heures sur une journée

DATE(S)

Nous consulter

HORAIRES

9h-12h30 - 13h30-17h

LIEU

Aix-Marseille Université
Centre de droit du sport
110 La Canebière
13001 Marseille

COÛT/TARIF

895 € Net de taxe
Établissement non soumis à la TVA.

ORGANISATION

Interentreprises
Possibilité en intra
(pour les tarifs : nous consulter)
Session limitée à 10 personnes

SUIVI ET EVALUATION SANCTION DE LA FORMATION

Suite à l'évaluation de la formation, remise de :
- Attestation de compétences et de fin de formation
- Formation validée au titre de la formation continue des avocats

OBJECTIFS

- Acquérir les notions juridiques fondamentales liées à la négociation, l'exécution et la rupture des contrats conclus par les clubs ou les joueurs avec les agents sportifs
- Maîtriser le domaine d'application du statut juridique des agents sportifs
- Différencier agents sportifs et avocats mandataires sportifs
- Maîtriser les conditions d'accès à la profession d'agent sportif
- Maîtriser les règles relatives au paiement des agents sportifs
- Comprendre le contrôle de l'activité d'agent sportif

PUBLIC

Avocats, juristes de clubs, experts comptables, agents sportifs

PRE-REQUIS ET MODALITES D'ENTREE EN FORMATION

Pas de prérequis

PROGRAMME

- Le domaine d'application du statut d'agent sportif

- A - L'activité d'intermédiaire de l'agent sportif
- B - La mission de placement de l'agent sportif
- C - La situation de l'avocat « mandataire sportif »
- D - L'application internationale du statut

II - L'accès à la profession d'agent sportif

- A - La licence d'agent sportif
- B - Les préposés
- C - Les sociétés d'agence sportive
- D - Les sanctions

III - L'exercice de l'activité d'agent sportif

- A - Les contrats d'agent sportif
- B - La rémunération de l'agent sportif
- C - Le contrôle de l'activité d'agent sportif



LES + DE LA FORMATION MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- Accueil petit déjeuner
- Déjeuner avec le formateur
- Remise support papier
- Remise support électronique

Responsable de la formation

Jean-Michel MARMAYOU
Directeur du Centre de droit du sport

Profil de l'intervenant:

Fabrice RIZZO
Professeur, AMU
Co-directeur du Master Professionnel « Droit du sport »

Renseignements pédagogiques

Jocelyne Delahaye
Jocelyne.delahaye@univ-amu.fr
04 96 12 61 70

Inscriptions & devis

fpc-entreprises@univ-amu.fr
04. 42. 60. 42. 80

Le devis est établi par la Formation Continue. La contractualisation sera formalisée par un contrat ou une convention

1 LE STATUT DES AGENTS SPORTIFS

QUALITÉ DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

RESPONSABLE DE LA FORMATION : Jean-Michel MARMAYOU

Curriculum vitae synthétique

- Maître de conférences, HDR
- Directeur du Centre de droit du sport d'Aix-Marseille
- Directeur adjoint de l'Institut de droit des affaires de la Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille

Lien vers liste de publications : http://www.ida-aixmarseille.fr/equipe/equipe-pedagogique/cv_jm/



INTERVENANT 1 Fabrice RIZZO

Curriculum vitae synthétique

- Professeur
- Co-directeur du Centre de droit économique
- Co-directeur du Master Professionnel « Droit du sport »

Lien vers liste de publications : <http://www.ida-aixmarseille.fr/wp-content/uploads/2011/07/Rizzo-CV-II.pdf>

